

● (2130)

M. McDermid: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me demande si vous ne pourriez pas rappeler le côté gouvernemental à l'ordre et le prier d'aller siéger en comité dans le hall plutôt qu'à la Chambre. Nous aimerions entendre le député qui a la parole.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député de Lethbridge-Foothills.

M. Thacker: Merci, monsieur l'Orateur. Je signalais tout ce que nous dépensons pour le seul service des intérêts de la dette, sans amortir le principal. Cela fait que le gouvernement a les mains liées à une époque où il faudrait vraiment qu'il intervienne. Il est certain que les travailleurs de l'automobile sont en difficulté et que nous devrions aller à leur aide. Il est certain que les agriculteurs du Manitoba et de la Saskatchewan sont en difficulté à cause d'une catastrophe qui pourrait être aussi aiguë que pendant la dépression des années 30. Ils ont besoin d'aide. Le domaine agro-alimentaire en est un que je connais assez bien, et je sais qu'ils ont besoin d'assistance.

L'ère Trudeau, la fin des années 60 et les années 70, a été bonne pour le Canada par rapport aux autres pays. Pendant cette époque, nous aurions dû équilibrer nos budgets, de sorte que maintenant que les résultats de la distorsion OPEP et de tout le reste se répercutent dans l'économie mondiale, à une époque où il faut emprunter pour aider notre population, nous ne serions pas déjà endettés, nous pourrions emprunter pour des motifs valables et nous en sortir. Voilà comment il faudrait procéder, et je pense que si du côté gouvernemental on avait une goutte d'honnêteté ou même de bon sens, il y a une vérité irréfutable qu'ils reconnaîtraient, c'est qu'à titre de citoyen, chacun d'entre nous, à quelque parti qu'il appartienne, doit chercher au cours des négociations constitutionnelles qui s'annoncent à se protéger de l'État. Il va falloir nous protéger comme cela s'est fait à la révolution française, à la révolution américaine ou au moment de la Grande Charte. Ce qu'il faudrait exiger d'inscrire dans la constitution, c'est l'interdiction à tous les gouvernements, fédéral ou autres, d'avoir des déficits en dehors de circonstances très précises.

Des voix: Bravo!

M. Thacker: On pourrait accepter cela en temps de guerre, ou pendant une véritable dépression. Et nous pourrions accepter, en cas de catastrophe naturelle que le gouvernement ait le pouvoir de s'endetter, et peut-être aussi l'accepterions-nous s'il s'endettait pour des immobilisations qui serviraient aux générations futures. Mais que nous nous soyons autant endettés, de 74 milliards de dollars—25 p. 100 de nos impôts sont affectés au service de la dette sans en réduire le capital—à cela s'ajoute un déficit annuel de 14 milliards de dollars.

M. Chénier: Répétition!

Une voix: Il faut le répéter bien des fois pour se faire comprendre.

M. Harquail: Vous avez dit que vous vouliez qu'il y ait de l'ordre. Pourquoi ne vous taisez-vous pas? Retournez à votre siège pour que nous puissions écouter le député qui parle.

M. Thacker: Nous approchons évidemment de l'ajournement. Mais j'allais dire que s'il s'agissait de projets d'investissement que je n'hésiterais pas du tout à dire à mes électeurs que je veux bien faire cet emprunt pour l'investir dans des projets; qu'il sera remboursé par les générations à venir. Mais

Pouvoir d'emprunt—Loi

aujourd'hui, nous imposons à nos enfants et à nos petits-enfants une dette qui ne leur rapportera rien. Nous devrions tous pouvoir nous entendre sur cela.

Le premier ministre (M. Trudeau) a parlé à Winnipeg des libertés économiques. Je suis sûrement en faveur de cela et j'ajoute que nous avons besoin de droits économiques que l'on devrait inscrire dans la constitution.

Il y a une autre objection, monsieur l'Orateur. Je pense que ces déficits sapent les fondements mêmes de notre pays et faussent les relations entre ceux qui vivent dans l'Ouest, ceux qui vivent au Centre et ceux qui vivent dans l'Est. Ces relations sont faussées sans aucune raison valable. Les taux d'intérêt élevés sont aussi une autre source d'inquiétudes. Je reçois des lettres presque tous les jours de gens qui me demandent pourquoi les taux d'intérêt sont si élevés et pourquoi ils doivent l'être. La seule raison est que le Canada est un pays qui a une énorme dette internationale. La dette est échue et nous ne pouvons la rembourser. C'est pourquoi il nous faut aller sur le marché financier international en disant: «Messieurs, nous ne pouvons rembourser le principal; pourriez-vous renégocier le prêt, nous le reprêter? «Ils répondent: «Avec plaisir, messieurs, parce qu'au Canada vous avez énormément de ressources; mais le taux sera élevé.» Un des députés d'en face a fait valoir que tous les pays avaient des déficits élevés. Mais cela ne justifie pas celui de notre pays, monsieur. Nous aurions pu nous montrer un chef de file sans précédent si nous nous en étions tenus à des budgets équilibrés au cours des dix dernières années. Nous aurions pu éviter ces ennuis, car le fait est que si vous ne devez pas d'argent vous n'avez pas à payer d'intérêt. C'est une chose que nous savons depuis longtemps dans l'Ouest.

Une autre chose qui continue à fausser la situation c'est que, j'en suis sûr, les députés d'en face ne se rendent pas compte de la véritable profondeur des sentiments qu'éprouvent les gens de l'Ouest à l'égard de la situation énergétique. Nos sentiments, à cet égard, sont directement reliés aux dispositions de l'article 109. L'Ontario a établi ses droits de propriété devant la Cour suprême du Canada. L'amiante du Québec, le nickel de l'Ontario, l'énergie hydro-électrique de ces deux grandes provinces étaient considérés comme des choses sacrosaintes, même au cours des années 30 quand nous étions en pleine crise. C'était des choses sacrosaintes et nous avons continué à les payer au prix mondial. Voilà que maintenant nous semblons soumis à un régime différent, mais l'Ouest ne peut vraiment pas admettre qu'on renie ainsi la constitution. C'est une question très grave et j'exhorte les députés d'en face à l'étudier de très près.

Dans l'Ouest, nous votons de façon monolithique. Nous n'avons pas de longues traditions conservatrices ou libérales. C'est l'Ouest qui a lancé le parti des cultivateurs unis de l'Alberta (UFA) en 1921, en bloc. Nous avons lancé les progressistes. Nous avons lancé le Crédi social en 1935, en bloc. Nous avons élu Peter Lougheed et ses conservateurs en 1971, en masse. Et de la même manière, sur la question de l'énergie, l'Ouest pourrait se cristalliser autour de ce parti séparatiste de l'Ouest. Je ne veux pas être alarmiste. Je veux simplement vous dire, monsieur l'Orateur, en tant que député de l'Ouest qui essaie de servir de son mieux ses électeurs, que ces derniers éprouvent des sentiments très forts à cet égard.